BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 6 juillet 2018	***N° 2018-419***

Convocation du 29 juin 2018
Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 6 juillet 2018**	***Délibération***
	Secrétariat général **Direction Conseil et organisation**	***N° 2018-419***

Prévention et lutte contre les discriminations - Promotion de l'égalité femmes/hommes - Quinzaine de l'égalité, diversité et citoyenneté - Appel à projets - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est inscrite depuis 2011 dans la promotion de l'Egalité femmes/hommes tant en interne que dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. A ce titre, elle a signé la Charte européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale le 8 mars 2014 et adopté un plan d'actions le 30 octobre 2015.

Par ailleurs, l'engagement de Bordeaux Métropole dans la prévention et la lutte contre les discriminations a été validé lors de la présentation du programme d'innovation sociale de la Métropole au Bureau du 22 septembre 2016. Un plan de prévention et de lutte contre les discriminations est également en cours d'élaboration.

Toutefois, des actions ont déjà été identifiées et notamment l'organisation d'évènements communs entre la Métropole et les communes volontaires.

1 - Présentation

La Quinzaine de l'égalité, diversité et citoyenneté est un évènement intercommunal de programmation culturelle, citoyenne et sportive organisé sur deux semaines, ayant pour objet la promotion de l'égalité, de la diversité et du bien vivre ensemble. Les projets présentés peuvent prendre des formats très différents : spectacles vivants, expositions, films documentaires, performances, outils pédagogiques… ou autres concepts originaux.

Cet événement, initié par la ville de Bordeaux en 2014, est devenu intercommunal en 2016, avec un pilotage de programmation maintenu au niveau de la ville de Bordeaux.
Depuis 2016, Bordeaux Métropole a également choisi de participer à la Quinzaine. Cette année, pour la 5ème édition, qui se déroulera du 8 au 24 novembre 2018, il a été décidé de créer un appel à projet métropolitain destiné aux acteurs associatifs et aux communes volontaires de l'agglomération.

Le budget de Bordeaux Métropole dédié à l'événement a été fixé à 30 000 euros et les élus membres du Comité de pilotage innovation sociale ont été choisis pour composer le jury métropolitain. Les représentants

des communes associées à l'événement ne disposant pas de représentant au sein de ce comité ont été invités à y participer à titre consultatif.

Un secrétariat a été ouvert, du 26 février au 27 avril 2018, afin de réceptionner les demandes concernant l'appel à projets métropolitain.
Plusieurs cas ont ainsi pu se présenter :

- Une association déposait un dossier concernant un projet d'envergure métropolitaine ou intercommunale, ou d'intérêt métropolitain.
- Une commune pouvait déposer un dossier regroupant plusieurs initiatives auprès de la Métropole, et dépendait alors de l'appel à projets métropolitain.

Le secrétariat a reçu 33 dossiers au total, 27 ont été auditionnés et 22 retenus.

Une réunion de travail, associant les responsables du projet de la ville de Bordeaux et de la Métropole a été organisée afin de procéder à une pré-instruction des candidatures et à la vérification de l'éligibilité des dossiers. Dans un second temps, un travail de préparation pour la présentation des dossiers au jury métropolitain a été réalisé.

Ce jury s'est tenu les 29 mai et 7 juin 2018, sous la présidence de M. Jean-François Egron, Vice-président en charge de l'Administration générale et des ressources humaines, avec la participation des élus du Comité de pilotage innovation sociale, et celle des représentants des communes et de l'administration.

2 – Projets retenus et modalités de financement

Les projets ont été sélectionnés en fonction de leur impact sur les questions d'égalité, de citoyenneté, et de lutte contre les discriminations, de leur faisabilité (financements, partenariats, mise en réseau…), de leur originalité, et des précisions apportées oralement par les porteurs.

Vous trouverez ci-dessous les conclusions du jury suite aux analyses et auditions :

	Organisme	**Nom du projet**	**Thème**	**Type de projet**	**Financement proposé**
1	Amicale Laïque de la Glacière (ALG)	La Cité Ensemble : le handicap sans discrimination	Handicap	Restitutions, expositions, animations sportives et culturelles	1500 euros
2	Comité départemental Olympique et sportif de la Gironde	On SupPORTe l'égalité	Egalité et discrimination dans le sport	Film, débat	1 000 euros pour 2 projections
3	Compagnie du Réfectoire	A trop presser les nuages	Discrimination	Théâtre	1 500 euros pour 2 représentations
4	Compagnie Folle Allure	Perception	Egalité filles/garçons	Théâtre	1 500 euros pour 2 représentations
5	Connectif Plateforme Créative & MACLA	Existe-t-il un art latino-américain ?	Diversité culturelle	Exposition, table ronde	1 000 euros

6	Drop de Béton	L'émancipation des jeunes filles par le biais du sport et du rugby	Citoyenneté	Création de film, débat	1 000 euros
7	Hauts de Radio	Ondes de l'égalité	Egalité et lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Reportage, tables rondes, fabrication de spots de sensibilisation	1 500 euros pour 3 tables rondes ouvertes au public
8	HF Bordeaux	Exposition « Sexisme y es-tu »	Egalité et lutte contre les discriminations	Exposition, conférence	500 euros pour 2 lieux d'exposition
9	La Boulangerie	De tout cœur	Diversité intergénérationnelle, handicap mental	Restitution-spectacle, exposition photographique, film	1 500 euros
10	L'atelier 14 Compagnie Isabelle Cheveau Vincent Harisdo	Etre(s) Humain(s)	Citoyenneté, Egalité	Danse, exposition, projection, installation sonore, lectures	2 500 euros pour 5 manifestations
11	Le Labo des Histoires	Rockabadie	Egalité et lutte contre les discriminations	Concert	2 000 euros
12	Les mains pour le dire	Spectacle de mixité sociale pour le jeune public, en musique et en Langue des signes Française	Handicap	Ateliers de sensibilisation à la langue des signes, spectacles	1 000 euros pour 3 représentations
13	LICRA	L'antisémitisme du Moyen-Age à nos jours	Discriminations	Exposition	1 000 euros
14	Migrations Culturelles Aquitaine Afriques	Thiaroye sur Garonne / 3	Egalité et lutte contre les discriminations	Projection, débat	1 000 euros
15	Association Ricochet	Voix sur voie	Egalité et diversité	Manifestations et activités sportives	1 000 euros
16	Sport Athlétique Mérignacais	Manifestations sport et handicap	Sport et handicap	Manifestations et activités sportives	2 500 euros
17	Ville d'Ambarès-et-Lagrave	Tous différents, tous égaux	Egalité et lutte contre les discriminations	Pluralité d'évènements	2 000 euros
18	Ville d'Artigues-près-Bordeaux	Art et Handicap	Handicap	Pluralité d'évènements	500 euros

19	Ville du Bouscat	Relation filles-garçon, vers une égalité femmes-hommes	Egalité et lutte contre les discriminations	Exposition	1 000 euros
20	Ville d'Eysines	Eysines défie les inégalités	Egalité Femmes/Hommes et Handicap	Pluralité d'évènements	1 500 euros
21	Ville de Lormont	Semaine de la Citoyenneté	Egalité, Citoyenneté	Pluralité d'évènements	1 500 euros
22	Ville de Martignas-sur-Jalle	Retour aux sources	Egalité / Citoyenneté	Pluralité d'évènements	1 500 euros
TOTAL					**30 000 euros**

Le montant de 30 000 euros est inscrit au budget primitif de l'exercice 2018.

La subvention sera versée forfaitairement en une seule fois.

Les associations lauréates s'engagent à présenter un bilan de l'action dans un délai d'1 mois après la réalisation de leur projet (nombre de participants notamment).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la Charte européenne pour l'Egalité Femmes/Hommes dans la vie locale du 8 mars 2014,
VU le plan d'actions Egalité Femmes/Hommes,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la proposition du jury de sélection réuni les 29 mai et 7 juin 2018, d'apporter un soutien financier aux projets présentés ci-dessus.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux organismes sélectionnés, pour les projets présentés, l'aide proposée par le jury métropolitain de l'appel à projets relatif à la Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748 et article 657341, fonction 020.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur JAY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **12 JUILLET 2018** **PUBLIÉ LE :** **12 JUILLET 2018**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jean-François EGRON